

OBJETS DISCURSIFS ET DOXA

Sémantiques

Collection dirigée par Marc Arabyan

Déjà parus

- Katarzyna Wolowska, *Le Paradoxe en langue et en discours*, 2008.
- Martine ARINO, *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*, 2007.
- Pascal CHAMPAIN, *Le roman français du XVII^e siècle, un genre en question*, 2007.
- Boris LOBATCHEV, *L'autrement-être*, 2006.
- Claude VANDELOISE, *De la distribution à la cognition*, 2006.
- Jean-Pierre ARSAYE, *Français-Créole/ Créole-Français. De la traduction*, 2004.
- Carol SANDERS, *Variation et francophonie*, 2004.
- Annie BOONE et André JOLY, *Dictionnaire terminologique de la Systématique du Langage*, 2004.
- François THUROT, *Tableau des progrès de la science grammaticale*, 2004.
- Krassimir MANTCHEV, *La linguistique, Œuvres de Krassimir Mantchev, Tome I*, 2004.
- Serge MARTIN (textes réunis et présentés par), *Chercher les passages avec Daniel Delas*, 2003.
- J. OUZOUNOVA-MASPERO, *Valéry et le langage*, 2003.
- André DEDET, *Structure du langage et de l'inconscient*, 2003.
- Léonard MOUTI ALABDOU, *Naissance de la folie : une approche discursive*, 2003.
- Thierry MEZAILLE, *La blondeur, thème proustien*, 2003.
- Giulia CERIANI, *Marketing moving, l'approche sémiotique*, 2003.
- Driss ABLALI, préface de Jacques Fontanille, *La sémiotique du texte*, 2003.
- Marielle RISPAIL, pr. Jacqueline Billiez, *Le francique*, 2003.
- Juhani HARMA (éd.), *Le langage des médias : discours éphémères ?*, 2003.

Julien LONGHI

OBJETS DISCURSIFS ET DOXA

Essai de sémantique discursive

Préface de
Georges Elia Sarfati

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2008
5-7, rue de l'École polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-05064-8
EAN : 9782296050648

Au départ, l'art du puzzle semble un art bref, un art mince, tout entier contenu dans un maigre enseignement de la Gestalttheorie : l'objet visé – qu'il s'agisse d'un acte perceptif, d'un apprentissage, d'un système physiologique ou, dans le cas qui nous occupe, d'un puzzle de bois – n'est pas une somme d'éléments qu'il faudrait d'abord isoler et analyser, mais un ensemble, c'est-à-dire une forme, une structure : l'élément ne préexiste pas à l'ensemble, il n'est ni plus immédiat ni plus ancien, ce ne sont pas les éléments qui déterminent l'ensemble, mais l'ensemble qui détermine les éléments : la connaissance du tout et de ses lois, de l'ensemble et de sa structure, ne saurait être déduite de la connaissance séparée des parties qui le composent : cela veut dire qu'on peut regarder une pièce d'un puzzle pendant trois jours et croire tout savoir de sa configuration et de sa couleur sans avoir le moins du monde avancé : seule compte la possibilité de relier cette pièce à d'autres pièces, et en ce sens il y a quelque chose de commun entre l'art du puzzle et l'art du go [...]. On en déduira quelque chose qui est sans doute l'ultime vérité du puzzle : en dépit des apparences, ce n'est pas un jeu solitaire : chaque geste que fait le poseur de puzzle, le faiseur de puzzle l'a fait avant lui ; chaque pièce qu'il prend et reprend, qu'il examine, qu'il caresse, chaque combinaison qu'il essaye et essaye encore, chaque tâtonnement, chaque intuition, chaque espoir, chaque découragement, ont été décidés, étudiés par l'autre.

G. Perec, *La vie mode d'emploi* : 17-20

*A la mémoire de mon père, présent malgré tout au fil de ces lignes.
Pour Marie, Louis, et ceux que la vie nous réserve.*

Préface

Au regard d'une tradition intellectuelle aussi étayée que cloisonnée, il peut paraître audacieux, sinon proprement insoutenable, de questionner en linguistique un objet qui relève d'emblée, de droit comme de fait, de la philosophie. C'est pourtant avec rigueur que Julien Longhi entreprend ici de relever ce défi, avec goût, talent et pertinence.

Certes, ce croisement de perspectives ne fait pas fond sur le principe de la *'tabula rasa'*. Il suppose au contraire une délimitation exigeante du domaine d'étude abordé, ainsi qu'une réévaluation en sciences du langage de la question ouverte par les Grecs.

Toutefois, c'est bien en linguiste confirmé, mais aussi en théoricien du discours, que l'auteur aborde la délicate question des liens et des rapports qu'entretiennent les corpus discursifs avec les modes de constitution (ou de remaniement) des expressions et des contenus de doxa. En effet, il ne faut pas perdre de vue que si ce premier livre comporte du nouveau et du fécond, c'est justement parce qu'il prend pour point de départ la matérialité linguistique des *objets discursifs* pour en analyser en détail certaines des dynamiques qui ouvrent l'enquête sur les élaborations instanciées de doxa comprises avant tout comme autant de *formes sémantiques*.

Comme nous l'avons rappelé, la réflexion sur la doxa intéresse avant tout les philosophes. Lorsque Platon en forge le concept, c'est dans le cadre d'une théorie de la connaissance dont il s'agit d'identifier, de proche en proche, les différents degrés. Ainsi, le Livre IV de *La République* assigne-t-il à la doxa la place intermédiaire entre « l'ignorance et la connaissance ». Aristote va rompre partiellement avec une perspective strictement épistémique qui affecte d'abord la doxa d'un coefficient de valeur négatif pour finalement la situer à l'horizon de la praxis et du vraisemblable dans l'ordre des affaires humaines. Et c'est sans conteste au développement de l'art oratoire mis au service de *La Politique* que la tradition intellectuelle occidentale – grecque, hébraïque, chrétienne, musulmane – devra de se réapproprier le concept de doxa dans une optique langagière qui, du même élan, l'éloignera de l'atmosphère de péjoration qui l'entourait. De sorte que les arts du discours, et, plus récemment certains secteurs de la linguistique, héritent naturellement de cet infléchissement rhétorique.

Mais la linguistique elle-même, marquée par un éclatement qui confine trop souvent à la disciplinarisation, et, par conséquent à l'étroitesse de vue qu'engendre l'esprit de coterie, a été longue à admettre l'analyse de la doxa au nombre de ses orientations légitimes. Elle l'a souvent fait, du reste, par des voies détournées, par à-coups significatifs de la difficulté

qu'éprouvent souvent ses praticiens à enrichir les niveaux d'analyse de leur domaine. On pourrait aussi ajouter que si la linguistique s'est finalement avérée réceptive à la question de la doxa, c'est sous l'influence conjuguée, souvent subreptice, adjacente ou transversale, des « disciplines connexes » que sont la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie, l'histoire des mentalités, et, de nos jours les sciences cognitives. La linguistique a également été enjointe de s'occuper de la doxa sous l'empire d'une nécessité d'époque (crise de la démocratie, émergence d'une gouvernance fondée sur la « communication », etc.) qui lui faisait un devoir de penser d'un point de vue strictement sémiotique les structures de l'opinion, au-delà de principes généraux élevés au rang de postulats inanalysables. Il en est résulté une extension de l'interrogation rhétorique au tout de la discursivité, à partir d'une conception étendue des sites énonciatifs, non plus appréhendés au point de vue d'une théorie canonique des genres (tributaire de la poétique), ni d'une conception convenue de l'idéologie (tributaire de la philosophie politique), mais selon les modes de constitution et de circulation des énoncés compte tenu de l'existence de contextes complexes.

La contribution de Julien Longhi participe assurément de cet ample mouvement de redéfinition du programme descriptif de la linguistique puisque, sans confusion des registres, il œuvre dans le sens d'une reprise exigeante des acquis disponibles pour proposer un cadre théorique élégant et productif. L'auteur s'est donc donné pour but explicite de rendre raison d'un espace de détermination mutuel, c'est-à-dire de l'interférence constante qu'une formation de discours entretient avec un ou plusieurs agencements de doxa, et, simultanément, de l'irréductible prégnance dont se compose toute formation de discours.

Dans une première partie qui confère de solides fondations à sa recherche, Julien Longhi soumet à un examen attentif – didactique et distancié – les modèles théoriques sur lesquels s'appuie sa propre perspective: les travaux de l'École française d'analyse du discours, la sémantique des textes, la théorie linguistique du sens commun, la théorie des formes sémantiques.

Dans une deuxième partie, le modèle théorique proposé se justifie d'une mise à l'épreuve de ses conditions, distinctions et concepts, au regard d'analyses de corpus très diversifiés (médiatique, littéraire, politique) – analyses aussi fines que stimulantes les unes que les autres.

La troisième partie de l'enquête fait retour sur des enjeux théoriques importants : la dynamique discursive dans ses rapports de dépendance avec le lexique, la réévaluation de la tripartition entre discours, texte et genre, la place du champ de la phénoménalité dans la sémantique discursive proposée. Fidèle à ses sources rhétoriques, ce travail accorde aussi de très près

l'ambition descriptive avec le souci éthique (on lira avec profit les pages que l'auteur consacre à la fonction critique à partir d'une interprétation d'Orwell).

L'apport incontestable de l'ouvrage tient en une hypothèse de travail, qui, au terme d'une patiente et minutieuse démonstration, se justifie légitimement en proposition théorique : *un discours coïncide sémiotiquement avec le façonnement et le développement dynamique d'une ligne doxale : loin de n'être qu'un 'contenu cognitif', une posture doxale ne prend véritablement effet que sous le rapport d'un discours, dynamique en son principe, porteuse de propriétés sémantiques stables mais susceptibles de remaniements compte tenu des relations de co-énonciation qu'elle entretient avec d'autres sites énonciatifs.*

Conciliant la clarté d'exposition avec l'acuité heuristique, la contribution de Julien Longhi apporte une part originale au mouvement salutaire d'enrichissement de la linguistique contemporaine.

Georges Elia Sarfati
Professeur des Universités
Directeur de recherche associé à l'Université de la Sorbonne-Paris IV
Sens, textes, histoire

Sommaire

PREFACE	9
SOMMAIRE	13
TABLE DES ABREVIATIONS	14
INTRODUCTION.....	15
PREMIERE PARTIE: L'ANALYSE DES OBJETS DISCURSIFS : FONDEMENTS THEORIQUES	21
1.1 L'ANALYSE DU DISCOURS	21
1.2 LA SEMANTIQUE DES TEXTES (F. RASTIER).....	49
1.3 REPENSER LES NOTIONS DE DISCOURS, GENRE ET TEXTE POUR L'ETUDE DES OBJETS DISCURSIFS	61
1.4 LA SEMANTIQUE DU SENS COMMUN (G.-E. SARFATI).....	93
1.5 LES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION DU SENS	109
1.6 BILAN THEORIQUE : LES CADRES D'UNE SEMANTIQUE DISCURSIVE	161
DEUXIEME PARTIE : LES OBJETS DISCURSIFS EN CORPUS.....	165
2.1 L'OBJET DISCURSIF INTERMITTENT DANS UN CORPUS DE PRESSE	165
2.2 ETUDE CONTRASTIVE DE L'OBJET DISCURSIF LIBERAL CHEZ STENDHAL ET BALZAC DANS LE CORPUS DES TEXTES DE FRANTEXT.	189
2.3 LES OBJETS DISCURSIFS LIBERAL(E) ET LIBERALISME DANS UN CORPUS POLITIQUE.....	217
TROISIEME PARTIE : LES OBJETS DISCURSIFS, STABILITE ET PLASTICITE DES DYNAMIQUES EN CORPUS.....	257
3.1 RETOUR SUR INTERMITTENT : LES ENJEUX DE L'ANTICIPATION	257
3.2 CONSTRUCTIONS SEMANTIQUES ET DYNAMIQUES DE CONSTITUTION EN DISCOURS : REPRISE DE LA QUESTION DE L'ANTICIPATION LEXICALE	263
3.3 LES FORMES SEMANTIQUES DISCURSIVES EN CORPUS.....	267
3.4 REDEFINITION DES LIENS ENTRE LES CATEGORIES DISCOURS-GENRE- TEXTE	271
3.5 DISCOURS, IDEOLOGIES, PENSEE : A PARTIR DE G. ORWELL ET N. CHOMSKY.....	275
3.6 LE « CHAMP PHENOMENAL OCCUPE PAR UNE INSTANCE SINGULIERE »	281
CONCLUSION	299
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	307
GLOSSAIRE.....	315
TABLE DES MATIERES.....	319

Table des abréviations

Pour faciliter la lecture, nous explicitons ici les principales abréviations utilisées, bien qu'elles soient introduites dans le corps du texte lors de chaque première occurrence (elles ne sont d'ailleurs pas utilisées de manière systématique, et leur usage vise à simplifier la lecture quand cela paraît pertinent ; lorsque la forme complète n'a pas été utilisée durant plusieurs pages, nous la préférons ainsi à la forme abrégée) :

A.D. : Analyse du discours

A.D.L. : Argumentation dans la langue

A.L.D. : Analyse linguistique du discours

C.L. : Composant linguistique

C.P. : Conditions de production

C.R. : Composant rhétorique

C.T. : Compétence topique

F.D. : Formation discursive

S.T. : Sémantique des textes

S.P.A. : Sémantique des possibles argumentatifs

T.A.L. : Théorie de l'argumentation dans la langue

T.B.S. : Théorie des blocs sémantiques

T.C. : Théorie des catastrophes

T.F.S. : Théorie des formes sémantiques

T.L.F.I. : Trésor de la langue française informatisé

T.S. : Théorie des stéréotypes

Introduction

La confrontation quotidienne de chaque individu à une pluralité de discours tend à rendre très familiers – et donc à occulter – leurs modes de fonctionnement. En outre, les rapports des mots avec leurs sens, des mots avec les choses, des signes avec leurs signifiés, etc., témoignent des difficultés qu'il y a à envisager le sens en linguistique. De ce double mouvement naît une problématique des mécanismes de construction du sens en discours, à laquelle nous souhaitons apporter un certain nombre d'éléments de réponse par cet ouvrage.

La perspective adoptée

En effet, par le titre principal que nous avons donné à cet ouvrage – *Objets discursifs et doxa* – nous avons souhaité inscrire cet ouvrage à l'intérieur de deux grands courants de la linguistique, qui ne se rejoignent à notre sens que trop rarement : l'*analyse du discours* et la *sémantique*. Cette double inspiration est née des insatisfactions ressenties quant aux cadres théoriques proposés par ces disciplines :

- l'analyse du discours (A.D.) offre un niveau de saisie parfois trop global, en traitant des dimensions idéologiques et historiques des discours d'un point de vue méta-. Des disciplines proches de l'A.D. invitent à en penser le dépassement : tel est le cas de la *sémantique des textes* développée par Rastier, dont les limites se posent néanmoins pour la dimension sémantique que nous introduisons ; tel est le cas également de la *linguistique textuelle* développée par J.-M. Adam, à laquelle emprunterons un certain nombre de concepts méthodologiques. Enfin, la théorie linguistique du sens commun de G.-E. Sarfati, par le développement d'une sémantique de l'énonciation qu'elle propose, permettra de poser plus clairement l'articulation des problématiques discursives et sémantiques ;

- le volet sémantique, développé dans une conception argumentative de la langue, sera également réformé au regard de l'application des thèses aux discours. Ainsi, l'argumentativité du sens sera doublée d'une indexicalité du sens, empruntée à la phénoménologie de la perception, et trouvant un écho – et une application rigoureuse à la linguistique – dans la *Théorie des Formes Sémantiques* de P. Cadiot et Y.-M. Visetti.

Au regard de ces linéaments, notre souci principal est de développer une réflexion amenant à interroger les mécanismes de construction du sens en discours : postulant un concept de sens commun antérieur à toute production langagière, structurant le champ des prises de parole, cet ouvrage

visé à décrire les mécanismes de formation, de constitution et de manifestation de topoï en discours. Ces topoï constituent un outil de description du sens en discours, et doivent être rapportés aux dynamiques de constitution qui en sont à l'origine.

L'organisation de la réflexion

Cet ouvrage est constitué de trois grandes parties. La première partie consiste en un examen des différents courants théoriques pouvant intéresser notre sujet. Le premier mouvement de cette réflexion est amorcé du côté des théories discursives et textuelles. Nous examinons ainsi les apports de l'Analyse du Discours, développée en France depuis les années 60. Cette partie nous permet d'introduire des concepts fondamentaux, tels que ceux de Formation Discursive et de Conditions de Production. Cherchant à saisir également des facteurs plus constitutifs des discours, nous proposons de rapprocher de l'A.D. certaines théories (J.-R. Searle, P. Bourdieu, B. Gardin) qui identifient des principes en amont des discours, mais plus directement en rapport avec l'instance énonciative.

Pour mieux saisir le passage des discours aux textes, notre parcours se tourne ensuite vers la sémantique des textes développée par F. Rastier. Le texte y est en effet l'objet central, et le projet développé vise à analyser – dans une conception interprétative de la sémantique – l'élaboration du sens au sein des textes. Nous décrivons les fondements épistémologiques dont s'inspire F. Rastier puis les objectifs qu'il fixe à son projet. Nous en suggérons toutefois les limites, en particulier à propos de la notion de genre, qui confère au discours des propriétés marginales, et qui embrasse un certain nombre de propriétés du texte (comme nous le montrons avec les recherches de J.-M. Schaeffer), et au sujet de la perspective sémantique (différentielle) adoptée. Nous proposons donc dans le point 1.3 de redéfinir les notions de discours, de genre et de texte pour l'étude des objets discursifs en corpus. En nous appuyant sur l'ancrage discursif développé dans la linguistique textuelle, et sur l'ouverture des genres aux discours suggérée par D. Maingueneau, nous proposons d'adopter la notion de *proposition énoncée* de J.-M. Adam comme unité d'analyse : la partie 1.3.4, à la suite d'un rappel sur le dialogisme introduit par M. Bakhtine, traite des formes proverbiales, qui nous servent ici d'emblème. En effet, la critique des approches purement stéréotypiques (J.-C. Anscombe) et référentielles (G. Kleiber) conduit, à la lumière des thèses développées par Y.-M. Visetti et P. Cadiot (2006), à considérer ces formes dans leur dynamique de constitution et d'énonciation, tout en prenant en compte leur niveau interne. Postulant des relations dynamiques entre ces paliers, nous transposons ensuite ces principes au concept de proposition énoncée. La mise en valeur de cette unité, fondamentalement centrale dans notre perspective, nous conduit à synthétiser notre approche du corpus : il sera considéré ici comme le terrain

d'analyse des objets discursifs (comme un observatoire plutôt que comme un observable), la proposition énoncée constituant un niveau d'accès privilégié aux objets discursifs. Nous portons notre attention sur ces ensembles discursifs que constituent les propositions énoncées, et cherchons à opérer une articulation entre ce cadrage et la sémantique : reconnaissant le primat méthodologique de l'analyse des ensembles discursifs, privilégiés puisqu'ils définissent aussi bien des lieux d'inscription que des modélisations spontanées du système du sens commun, nous détaillons dans le point 1.4 les thèses de la sémantique du sens commun élaborée par G.-E. Sarfati. Par sens commun, l'auteur désigne l'ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques socio-discursives. Dans cette partie, nous procédons à un rappel historique du développement de cette mouvance, en particulier le tournant linguistique à partir de la philosophie analytique, pour aboutir à une définition proprement linguistique à laquelle nous adhérons. Le concept de topos est en outre introduit : pour éclairer le titre de cet ouvrage, nous pouvons définir le concept de doxa comme la délimitation d'une région du sens commun, comme telle dotée de son dispositif de topoï spécifiques. Ce système du sens commun, lié à la perception, et par conséquent à la forme de dispositifs sémiotiques et discursifs analysables, amène à poser la question de la perception (sémantique en particulier), à partir des enseignements de la phénoménologie de la perception (partie 1.5). Posant les bases d'une science phénoménologie telle que la concevait E. Husserl, nous décrivons le dialogue entre la phénoménologie et la linguistique, à partir des enseignements de M. Merleau-Ponty et de P. Ricoeur. L'accent mis sur la notion de perception nous conduit ensuite à évoquer les apports de la Gestalttheorie à nos problématiques (rappelons que pour les gestaltistes, la perception ne repose pas sur une simple juxtaposition, ni même sur la composition de sensations locales) : à la perception s'ajoute la notion centrale de forme, qui permet de lier ces courants théoriques à la *Théorie des Formes Sémantiques* (point 1.5.3). A la suite de l'explicitation du modèle, et la description des phases de saisie de la constitution du sens (motifs-profilsthèmes) nous orientons cette théorie dans une perspective plus discursive : le concept de topos est donc préféré à celui de thème, et la partie 1.5.4 contribue à développer notre définition des topoï : sous le double régime de l'argumentativité et de l'indexicalité, ils sont en outre définis d'une manière performative. La fin de cette partie 1.5 propose certains arguments en faveur d'un tel traitement sémantique, grâce à l'introduction du concept d'objet. Le point 1.6 dresse le bilan de cette première grande partie : nous y rappelons les acquis obtenus au fil de cette réflexion, et proposons une synthèse sur les apports des objets discursifs. Nous aboutissons finalement à un schéma synthétique, en suggérant une microgenèse des objets discursifs.

La seconde partie propose donc trois analyses d'objets discursifs, dans trois corpus discursifs distincts : l'objet discursif INTERMITTENT dans *Le Monde* et *Le Figaro* de juin à octobre 2003 ; l'objet discursif LIBÉRAL

dans le corpus des œuvres de Stendhal et de Balzac, grâce à la banque de donnée Frantext ; et les objets discursifs LIBÉRAL et LIBÉRALISME dans des discours politiques de J. Chirac, A. Madelin et J.-M. Le Pen de 1997 à 2004. Chaque corpus (et les sous-corpus qui les composent) est analysé dans un premier temps selon la tripartition motifs-profil-topoi. En 2.1, nous traitons du corpus médiatique : après l'analyse de ces strates, et leur synthèse, nous nous attachons dans le point 2.1.2 à mettre en valeur le lien entre la problématique du sens commun et l'apparition des formes linguistiques : la tournure elliptique *intermittent* face à *intermittent du spectacle* est analysée en détail, et fournit des résultats sémantico-discursifs probants (répartition temporelle, prise en charge énonciative, construction en intension ou en extension). Le point 2.1.3 s'attache ensuite à saisir concrètement le dialogisme et les différents régimes de textes du corpus, en se fondant sur les catégories canon-vulgate-doxa : nous mettons ainsi en évidence les mécanismes de circulation du sens entre les différents discours, et les différents niveaux de topiques, ce qui sera exploité dans la troisième partie.

Dans le point 2.2, nous traitons de l'étude contrastive de l'objet discursif LIBÉRAL chez Stendhal et Balzac, dans le corpus des textes de Frantext. Nous proposons une étude détaillée du morphosémantisme de *libéral*, en considérant son étymologie, son évolution historique et sa morphologie : la notion de perception morphologique est ici avancée, et nous permet de fournir des éléments de réponse au sujet de ce que nous appelons la motivation sémantique. Le point 2.2.2 rassemble l'analyse du corpus, avec une identification préalable des spécificités de chaque corpus, grâce à la classification des propositions énoncées selon différentes thématiques ; les constructions sémantico-discursives selon les thématiques sont ensuite analysées, pointant la tension entre stabilité sémantique et plasticité discursive.

Dans la section 2.3, nous nous intéressons aux objets discursifs LIBÉRAL(É) et LIBÉRALISME dans un corpus politique : après l'étude des dynamiques du sens dans les discours de chaque énonciateur (J.-M. Le Pen, J. Chirac et A. Madelin), nous synthétisons nos résultats selon plusieurs points de vue : notre interrogation sur les motivations sémantiques trouve ici un prolongement éclairant, en rapport avec le rôle du corpus discursif dans la constitution du sens. Notre hypothèse de liaison entre la problématique du sens commun et l'apparition des formes linguistiques est également renouvelée, prenant appui sur la répartition des substantifs et des adjectifs. Nous menons alors une réflexion plus poussée sur deux points de linguistique très concrets : les types d'emplois adjectivaux (description de syntagme ou catégorisant), et les mécanismes morphologiques constructionnels de *libéralisme*.

De nombreux résultats sont finalement obtenus à la suite de cette seconde partie : la troisième partie consiste donc en un retour sur ces résultats, et en une exploitation théorique visant à définir nos apports à la sémantique et à l'analyse du discours. Cette partie traite d'une manière générale de la stabilité et de la plasticité des dynamiques du sens en corpus. Dans le point 3.1, le retour sur les résultats obtenus avec l'étude de INTERMITTENT ouvre la voie à la réflexion sur l'interaction entre corpus et motivation sémantique, par une reprise du concept de motif. Ce retour nous permet d'interroger le phénomène d'anticipation lexicale, en reposant ses principes dans le cadre discursif : la section 3.2 constitue un point central de ce bilan, en définissant les enjeux et les apports de chacun des niveaux considéré. Nous posons en 3.3, à la suite de cette synthèse, les implications d'une approche discursive des formes sémantiques : les concepts de signifiant et de signifié sont alors redistribués dans cette nouvelle perspective, et la dynamicité est mise en rapport avec la temporalité. Cette nouvelle prise en compte des formes sémantiques discursives nous conduit, au point 3.4, à redéfinir les rapports entre les discours et les catégories déjà instituées : des concepts tels que le genre, le texte, l'énonciateur, etc., sont posés dans une partition canon-vulgate-doxa déjà présentée. Cette nouvelle schématisation, qui introduit une pluralité de concepts, conduit à une interrogation sur les rapports entre la pensée, le langage, et les idéologies (c'est ce que nous présentons aux points 3.5, à partir de N. Chomsky).

Dans la section 3.7, nous nous penchons sur la proximité des recherches menées par une voie plus cognitive, développée par D. Dubois, en introduisant en particulier le concept de référenciation. Cette conception, proche de l'approche indexicale (nous rappelons ici celle de P. Cadiot), nous permet d'explicitier davantage le rôle que nous conférons à la performativité (elle est intégrée à la dynamique elle-même, et joue le rôle de *catalyseur* dans la constitution d'une forme sémantique en discours). Le lien établi entre forme linguistique, manifestation de la doxa et « occupation du champ phénoménal par une instance singulière » remet au cœur du sujet la problématique énonciative : nous finissons par l'affirmation d'une co-construction du contexte par les énoncés eux-mêmes et par le phénomène discursif, définissant le cadre d'une théorie des formes sémantiques discursives.

Notre ambition pour cet ouvrage :

Nous inscrivons cet ouvrage dans un cadre épistémologique diversifié, en gardant à l'esprit une réflexion critique sur les modèles convoqués. Ainsi nous nous sentons proches – et redevables – de certains courants annoncés ci-dessus (linguistique du sens commun, T.F.S. en particulier). Le caractère hétérogène des apports est le fruit de rencontres, de conseils, de lectures, mais également et surtout le résultat du souci de

décloisonner certains domaines, ou tout au moins d'ouvrir des pistes de dialogue entre des courants qui ne sont habituellement pas confrontés. La construction du sens en discours représente une entreprise aux frontières larges, et la perspective est ici ouverte avec le souci de rendre compte au plus près des enjeux théoriques et descriptifs : elle laisse entrevoir de multiples développements ultérieurs¹.

¹ J'adresse mes sincères remerciements à Georges-Elia Sarfati pour son aide et son soutien dans cette entreprise. Je remercie également mes collègues et amis qui ont participé aux relectures attentives de ce manuscrit : Elisabeth Merlin, Véronique Quanquin, Pierre Larrivée, Franck Lebas et Géraud Blatman.

PREMIÈRE PARTIE:

L'ANALYSE DES OBJETS DISCURSIFS :

FONDEMENTS THÉORIQUES

Dans cette section, il s'agira de réfléchir sur – et de confronter – les différentes options théoriques qu'engage un tel sujet. L'appellation *objet discursif* laisse en effet entrevoir une double inspiration, qui peut sembler paradoxale. L'« objet » renvoie traditionnellement aux théories sémantiques, et plus particulièrement à la mise en rapport des mots et de leurs « référents ». Nous verrons ainsi que la position défendue plaide pour une constitution extrinsèque des référents, et justifie donc – avec précaution – l'appellation d'« objet ». La qualification « discursif » appliquée à « objet » prend alors son sens : il s'agit de réfléchir sur les mécanismes discursifs qui participent de la construction des propriétés des référents. Ce double ancrage permet d'envisager l'élaboration d'une théorie sémantique résolument discursive qui ne néglige pas pour autant la participation des strates de l'expression linguistique. Nous traiterons donc, dans ce préambule théorique, du cadre discursif tel qu'il sera envisagé – et à l'intérieur duquel s'inscrira la théorie sémantique ; et des fondements épistémologiques et théoriques de l'analyse sémantique. Pour cela, nous développerons les grands concepts de l'analyse du discours – même s'il peut paraître paradoxal d'en parler au singulier – et des disciplines textuelles (la sémantique des textes de F. Rastier, la linguistique textuelle de J.-M. Adam), en discutant, quand cela sera nécessaire, certains concepts, et en faisant des détours et des commentaires sur les enjeux de notre démarche. Nous présenterons ensuite les postulats et les fondements d'une théorie sémantique au regard de ce qui aura été dit, afin de pouvoir définir précisément la démarche d'analyse des *objets discursifs*.

1.1 L'analyse du discours

Pour mettre en valeur l'originalité d'une approche discursive intégrée à une théorie sémantique, c'est-à-dire ce que recouvre le terme d'*objet discursif*, il faut d'abord s'interroger sur les implications qu'une telle étude soulève. L'analyse du discours est en effet une discipline qui a fait l'objet de théorisations, et il s'agira dans cette présentation de réfléchir sur

les aspects qui pourront nous intéresser dans son application aux différents discours à étudier.

1.1.1 Discours et formations discursives (F.D.)

Nous présentons à présent l'émergence et les implications de la notion de formation discursive : son apparition nous intéresse en effet pour cerner, sur le plan des idées, certaines problématiques de l'Analyse du discours ; ses postulats (par exemple se « passer des choses ») nous intéresseront dans un second temps.

1.1.1.1 Bref historique des rapports corpus/discours selon J. Guilhaumou (2002)

Afin d'avoir un point de vue général et chronologique de la recherche en analyse du discours, nous nous référerons à un article de J. Guilhaumou, (« Le corpus en analyse de discours : perspective historique ») qui synthétise les évolutions :

« Evoquons rapidement les étapes de l'opération initiale de l'analyse de discours. On puise dans ce que Jean Dubois appelait « l'universel du discours », donc dans la totalité des énoncés d'une époque, d'un locuteur, d'un groupe social. Découpage arbitraire à partir d'intérêts, de thèmes, de jugements de savoir. Dans un second temps, au sein du genre « discours politique » alors promu par les événements de mai 1968, on ne retenait finalement que l'ensemble des phrases contenant, en quelque position syntaxique que ce soit, tel ou tel mot pivot. C'est la dernière phase qui produit réellement le corpus : l'application des règles d'équivalence grammaticale proposées par Harris permet d'obtenir un ensemble paradigmatique de phrases transformées, la série des prédicats des mots-pivots » (Guilhaumou, 2002 : 2).

Dans ces premiers temps, le manque de cadrage scientifique est alors évident, et l'interprétation de l'analyste est présente à tous les stades de la démarche :

« La circularité de la démarche est alors évidente : si l'analyse de discours emprunte alors son modèle de systématisme à la linguistique

structurale, la linguistique elle-même, par ses jugements de grammaticalité, réitère des jugements idéologiques qui servent d'instance de jugement à l'analyse de discours. [...] L'analyse d'un corpus, certes issu d'un choix socio-historique explicite, neutralise donc son extérieur discursif, le hors-corpus, en le fixant dans un jugement de savoir, tout en constituant des entités discursives stables telles que le discours noble vs le discours bourgeois, le discours jacobin vs le discours sans-culotte. Le niveau interprétatif du corpus se situe alors exclusivement dans la recherche d'un positionnement adéquat du discours politique »².

L'A.D. va alors connaître un tournant idéologique, rompant dans une certaine mesure avec la dimension interprétative :

« Cependant le changement de terrain est alors essentiellement perceptible, dans l'analyse de discours des années 1970, à partir de la sortie interprétative du corpus vers une réflexion théorique d'inspiration marxiste sur le discours politique comme pratique relativement autonome. Dans la lignée des réflexions de Michel Foucault dans *L'archéologie du savoir* (1969) et du renouveau de la pensée marxiste à l'initiative de Louis Althusser (1965), Régine Robin et Michel Pêcheux s'efforcent plus d'approcher les pratiques discursives dans leur historicité et leur spécificité que de constituer, de manière éphémère, une théorie du discours articulée sur une théorie des idéologies. Le discours politique n'est pas défini *a priori*, ses caractéristiques sont liées au moment actuel, au plus loin de toute démarche taxinomique »³.

Les concepts, formulés par M. Pêcheux, de formation discursive et d'interdiscours, deviennent centraux, et sont complémentaires :

« L'étude des formations discursives permet alors de déterminer ce qui peut et doit être dit dans une conjoncture donnée. Le risque était là, nous l'avons déjà souligné, de classer les diverses formations discursives d'une formation sociale, à l'exemple de l'opposition noblesse/bourgeoisie sous l'Ancien Régime. Le concept d'interdiscours introduit alors une approche plus dialectique, dans la mesure où il permet de dire que toute formation discursive dissimule, dans la transparence du sens propre à la linéarité du texte, une dépendance à l'égard d'un « tout complexe à dominante » selon la

² *Ibid.* : 3.

³ *Ibid.* : 4.

formule du philosophe marxiste Louis Althusser (1965), ensemble qui n'est autre que l'interdiscours, cet espace discursif et idéologique où se déploient les formations discursives en fonction de rapports de domination, de subordination et de contradiction. Cette conceptualisation « forte » rencontre alors le souci de l'historien du discours d'inscrire durablement son interrogation du côté de la tradition marxiste »⁴.

Cependant *l'analyse du discours comme objet de l'histoire* n'arrivait pas, selon l'auteur, à sortir d'un triple écueil :

- elle introduisait une coupure nette entre le corpus choisi, à vrai dire fort restreint au terme de la procédure d'analyse, et le hors-corpus défini de façon référentielle et idéologique par la notion de conditions de production ;
- le choix des mots-pivots reposait sur le jugement de savoir de l'historien, pris lui-même dans le champ des débats historiographiques, et non dans les termes du moment actuel ;
- elle constituait, sur des bases idéologiques et historiographiques, des entités discursives séparées telles que le discours noble, le discours bourgeois, le discours jacobin, le discours sans-culotte, etc.

En fait, une telle description locale d'origine lexicométrique ne permettait pas de situer les enjeux stratégiques dans l'articulation d'une surface discursive à une formation discursive déterminée par ses conditions de production. Dans la mesure où cette démarche tend à remplacer la démarche usuelle de construction du corpus par une approche en corpus « naturel » des énoncés d'archive, il est difficile d'y trouver une quelconque centralité de la question du corpus :

« L'archive est ici définie comme « le jeu de règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses » (Foucault, 1994, 1 : 708). Elle est alors associée à un *geste de lecture* de facture herméneutique, donc foncièrement anti-constructiviste, c'est-à-dire basé sur les capacités réflexives, donc interprétatives, des acteurs « naturels » de l'histoire. Elle s'inscrit ainsi dans l'activité ordinaire des gens ordinaires, à l'encontre de toute préséance des acteurs jugés légitimes. Désormais, l'énoncé « rare » ne prend sens qu'au terme d'un travail configurationnel sur un ensemble d'énoncés attestés, dispersés et réguliers, donc nous renvoie à

⁴*Ibid.* : 4-5.

l'articulation de la description et de la réflexion au sein d'un acte configurant centré sur une intrigue, bien souvent concentrée dans un événement discursif. Il se situe au plus loin du découpage, par le linguiste, de la linéarité du discours en expressions, propositions et phrases »⁵.

Récusant par la suite la notion de conditions de production, et son corollaire, la situation de communication, en situant les ressources interprétatives des textes en leur sein, il est devenu possible de ne plus instrumentaliser la linguistique en s'en servant comme d'un simple outil, pour ensuite l'exclure du moment interprétatif : « il s'agit donc bien là d'un *tournant langagier* de facture fortement herméneutique, qui s'intègre dans ce qu'il est convenu d'appeler « le tournant interprétatif » : l'acte d'interpréter est mis au centre de « la constitution linguistique du monde » et se concrétise dans l'historicité des discours par une vaste gamme pragmatique d'actes de langage » (*ibid.* : 7). L'historien du discours tend de plus en plus, au cours des années 1980, à considérer l'analyse de discours comme une *ethno-méthode*. Il s'agit d'abord d'adopter la posture d'indifférence ethnométhodologique qui refuse d'induire de la position sociale les pratiques discursives d'un individu, ou d'un groupe : J. Guilhaumou parle alors de « tournant anthropologique » où les problèmes de l'intersubjectivité et de l'altérité sont au centre des préoccupations. Se pose alors la question du corpus comme objet d'étude à part entière, fondant la légitimité de l'analyse sur la réflexivité du corpus. Cette question de *la réflexivité du corpus*, donc de la disponibilité, dans le corpus lui-même, d'une grande partie des ressources nécessaires pour interpréter les discours politiques étudiés marque selon J. Guilhaumou un bond qualitatif par rapport aux études lexicométriques antérieures. Les travaux de D. Mayaffre s'insèrent ainsi dans ce type de recherche : au système citationnel usuel constitué sur la base d'une lecture ordinaire d'un hors-corpus définissant la situation de communication se substitue donc une mise en configuration construite à l'intérieur même de l'espace du corpus.

« Le temps du corpus limité, échantillonné, clos est désormais bien révolu chez les historiens du discours. Et dans le même temps, la spécificité de la démarche française en analyse de discours, acquise dès son origine et qui est de faire appel à des outils linguistiques d'analyse au sens large, demeure avec les modifications inhérentes à l'enrichissement de l'outillage méthodologique de l'analyse de discours »⁶.

⁵ *Ibid.* : 6.

⁶ *Ibid.* : 19.

Après cet historique qui balaye les grands mouvements des rapports de l'A.D. avec la notion de corpus, nous allons définir quelle démarche nous adopterons, et quel lien nous établirons entre eux. Nous nous intéresserons pour commencer à la notion de Formation Discursive, centrale dans notre recherche.

1.1.1.2 Aux sources des formations discursives : *l'Archéologie du savoir* de M. Foucault (1969)

M. Foucault s'interroge principalement sur la *discontinuité* des événements discursifs et les problèmes qu'elle constitue pour l'histoire, et probablement pour les sciences de la culture : elle était en effet le stigmate de l'éparpillement temporel que l'historien avait à charge de supprimer de l'histoire, mais elle est devenue maintenant un des éléments fondamentaux de l'analyse historique. Le thème et la possibilité d'une histoire globale commencent à s'effacer, et on voit s'esquisser le dessin, fort différent, de ce qu'on pourrait appeler une histoire générale. Une description globale resserre tous les phénomènes autour d'un centre unique – principe, signification, esprit, vision du monde, forme d'ensemble ; une histoire générale déploierait au contraire l'espace d'une dispersion. L'histoire continue, c'est le corrélat indispensable à la fonction fondatrice du sujet : la garantie que ce qui lui a échappé pourra lui être rendu ; la certitude que le temps ne dispersera rien sans lui restituer dans une unité recomposée. Les unités qu'il s'agit de mettre en suspens sont celles qui s'imposent de la façon la plus immédiate : celle du livre et de l'œuvre. Il faut donc une individualisation matérielle du livre, qui occupe un espace déterminé, qui a une valeur économique, et qui marque de soi-même, par un certain nombre de signes, les limites de son commencement et de sa fin. Ce serait l'établissement d'une œuvre qu'on reconnaît et qu'on délimite en attribuant un certain nombre de texte à un auteur. Pourtant cela pose des difficultés :

« Les marges d'un livre ne sont jamais nettes ni rigoureusement tranchées [...] ici et là l'unité du livre, même entendue comme faisceau de rapports, ne peut être considérée comme identique. [...] son unité est variable et relative. [...] On admet qu'il doit y avoir un niveau (aussi profond qu'il est nécessaire de l'imaginer) auquel l'œuvre se révèle, en tous ses fragments, même les plus minuscules et les plus inessentiels, comme l'expression de la pensée, ou de l'expérience, ou de l'imagination, ou de l'inconscient de l'auteur, ou encore des déterminations historiques dans lesquelles il était pris. Mais on voit aussitôt qu'une pareille unité, loin d'être donnée

immédiatement, est constituée par une opération ; que cette opération est interprétative » (Foucault, 1969 : 34-35).

Cela permet de poser des principes généraux sur l'analyse des corpus appartenant à un ensemble culturel à la fois hétérogène et possédant des caractéristiques discursives communes :

« Avant d'avoir affaire, en toute certitude, à une science, ou à des romans, ou à des discours politiques, ou à l'œuvre d'un auteur ou même à un livre, le matériau qu'on a à traiter dans sa neutralité première, c'est une population d'événements dans l'espace du discours en général. Ainsi apparaît le projet d'une description pure des événements discursifs comme horizon pour la recherche des unités qui s'y forment. Cette description se distingue facilement de l'analyse de la langue »⁷.

Se posant alors la question : « *comment se fait-il que tel énoncé soit apparu et nul autre à sa place?* », il affirme que l'on ne peut reconstituer un système de pensée qu'à partir d'un ensemble défini de discours. Un *énoncé* est toujours un événement que ni la langue ni le sens ne peuvent tout à fait épuiser. C'est donc un « *événement étrange* », d'abord parce qu'il est lié à un geste d'écriture ou à l'articulation d'une parole, mais que d'un autre côté il s'ouvre à lui-même une existence rémanente dans le champ d'une mémoire ; ensuite parce qu'il est unique comme tout événement, mais qu'il est offert à la répétition, à la transformation, à la réactivation ; enfin parce qu'il est lié non seulement à des situations qui le provoquent, et à des conséquences qu'il incite, mais en même temps, et selon une modalité toute différente, à des énoncés qui le précèdent et qui le suivent. Ainsi :

« Faire apparaître dans sa pureté l'espace où se déploient les événements discursifs, ce n'est pas entreprendre de le rétablir dans un isolement que rien ne saurait surmonter ; ce n'est pas le refermer sur lui-même ; c'est se rendre libre pour décrire en lui et hors de lui des jeux de relation »⁸.

Il faut donc s'interroger précisément sur les relations entre un ensemble d'énoncés. M. Foucault (*ibid.* : 53) énonce une définition des règles de formation :

⁷ *Ibid.* : 38-39.

⁸ *Ibid.* : 41.

« On appellera règles de formation les conditions auxquelles sont soumis les éléments de cette répartition (objet, modalité d'énonciation, concepts, choix thématiques). Les règles de formation sont des conditions d'existence (mais aussi de maintien, de modification et de disparition) dans une répartition discursive donnée ».

Il faudrait d'abord repérer les surfaces premières de leur émergence : montrer où peuvent surgir, pour pouvoir ensuite être désignées et analysées, ces différences individuelles qui, selon les degrés de rationalisation, les codes conceptuels et les types de théorie, vont recevoir le statut de maladie, d'aliénation. Il faudrait décrire en outre des instances de délimitation (par exemple la médecine, la justice, l'autorité religieuse, la critique littéraire, etc.). Le discours est tout autre chose que le lieu où viennent se déposer et se superposer, comme en une simple surface d'inscription, des objets qui auraient été instaurés à l'avance, ce qui veut dire qu'on ne peut pas parler à n'importe quelle époque de n'importe quoi : il n'est pas facile de dire quelque chose de nouveau, il ne suffit pas d'ouvrir les yeux, de faire attention, ou de prendre conscience, pour que de nouveaux objets, aussitôt s'illuminent. Des relations sont établies entre des institutions, des processus économiques et sociaux, des comportements, des systèmes de normes, des techniques, des types de classification, des modes de caractérisation ; et ces relations ne sont pas présentes dans l'objet, elles ne définissent pas sa constitution interne : chez M. Foucault les relations discursives ne sont pas internes au discours.

Mais ce ne sont pas pourtant des relations extérieures au discours qui le limiteraient, ou lui imposeraient certaines formes, ou le contraindraient, dans certaines circonstances, à énoncer certaines choses. Elles sont en quelque sorte à la limite du discours, elles déterminent le faisceau de rapports que le discours doit effectuer pour pouvoir parler de tels et tels objets, pour pouvoir les traiter, les nommer, les analyser, les classer, les expliquer, etc. Ces relations caractérisent le discours lui-même en tant que pratique. On découvre un ensemble de règles qui sont immanentes à une pratique et la définissent dans sa spécificité.

Il n'est en fait pas question d'interpréter le discours pour faire à travers lui une histoire du référent : il faut maintenir le discours dans sa consistance, le faire surgir dans la complexité qui lui est propre, et donc *se passer des choses* :

« Définir ces objets sans référence au fond des choses, mais en les rapportant à l'ensemble des règles qui permettent de les former comme objets d'un discours et constituent ainsi leurs conditions d'apparition historique. Faire une histoire des objets discursifs qui ne

les enfonceait pas dans la profondeur commune d'un sol originaire, mais déploierait le nexus des régularités qui régissent leur dispersion »⁹.

Les « discours », tels qu'on peut les entendre, tels qu'on peut les lire dans leur forme de textes, ne sont donc pas un pur et simple entrecroisement de choses et de mots. Il ne faudra plus traiter les discours comme des ensembles de signes mais « comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent ». Dans l'analyse que M. Foucault propose, les diverses modalités d'énonciation, au lieu de renvoyer à la synthèse ou à la fonction unifiante d'un sujet, manifestent sa dispersion. Il faut voir dans le discours un champ de régularité pour diverses positions de subjectivité ; un ensemble où peuvent se déterminer la dispersion du sujet et la discontinuité avec lui-même. Il est un espace d'extériorité.

Ce qui appartient en propre à une formation discursive et ce qui permet de délimiter le groupe de concepts, pourtant disparates, qui lui sont spécifiques, c'est la manière dont ces différents éléments sont mis en rapport les uns avec les autres : c'est ce faisceau de rapports qui constitue un système de formation conceptuelle. Une formation discursive sera individualisée, si on peut définir le système de formation des différentes stratégies qui s'y déploient :

« Une formation discursive ne joue donc pas le rôle d'une figure qui arrête le temps et le gèle pour des décennies ou des siècles ; elle détermine une régularité propre à des processus temporels ; elle pose le principe d'articulation entre une série d'événements discursifs et d'autres séries d'événements, de transformations, de mutations et de processus »¹⁰.

S'intéressant ensuite à l'énoncé et l'archive, il pose que la description de ce niveau énonciatif ne peut se faire ni par une analyse formelle, ni par une investigation sémantique, ni par une vérification, mais par l'analyse des rapports entre l'énoncé et les espaces de différenciation, où il fait apparaître lui-même les différences.

Au premier regard au moins, il semble que le sujet de l'énoncé soit précisément celui qui en a produit les différents éléments dans une intention de signification. Pourtant les choses ne sont pas aussi simples :

⁹ *Ibid.* : 65.

¹⁰ *Ibid.* : 98-99.

« Il ne faut donc pas concevoir le sujet de l'énoncé comme identique à l'auteur de la formulation. Ni substantiellement, ni fonctionnellement. [...] Il est une place déterminée et vide qui peut être effectivement remplie par des individus différents ; mais cette place, au lieu d'être définie une fois pour toutes et de se maintenir telle quelle tout au long d'un texte, d'un livre ou d'une œuvre, varie – ou plutôt elle est assez variable pour pouvoir soit préserver, identique à elle-même, à travers plusieurs phrases, soit pour se modifier avec chacune. Elle est une dimension qui caractérise toute formulation en tant qu'énoncé »¹¹.

D'une façon générale, une séquence d'éléments linguistiques n'est un énoncé que si elle est *immergée dans un champ énonciatif* où elle apparaît comme un élément singulier. Il s'intègre toujours à un jeu énonciatif. Au niveau sémantique, la polysémie par exemple concerne la phrase, et les champs sémantiques qu'elle met en œuvre : un seul et même ensemble de mots peut donner lieu à plusieurs sens, et à plusieurs constructions possibles ; il peut donc y avoir, entrelacées ou alternant, des significations diverses, mais sur un socle énonciatif qui demeure identique. Ce qui est décrit sous le nom de *formation discursive*, ce sont, au sens strict, *des groupes d'énoncés*. C'est-à-dire des ensembles de performances verbales qui sont reliées au niveau des énoncés. Ce qui implique qu'on puisse définir le régime général auquel obéissent leurs objets, la forme de dispersion qui répartit régulièrement ce dont ils parlent, le système de leurs référentiels :

« On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive [...]. il est constitué d'un nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut définir un ensemble de conditions d'existence »¹².

L'analyse des énoncés et des formations discursives ouvre une direction tout à fait opposée à l'A.D. : elle veut déterminer le principe selon lequel ont pu apparaître les seuls ensembles signifiants qui ont été énoncés. Elle cherche à établir une loi de rareté. Analyser une F.D. c'est donc peser la « valeur » des énoncés.

« Le propre de l'analyse énonciative n'est pas de réveiller les textes de leur sommeil actuel pour retrouver [...] l'éclair de leur naissance ; il s'agit au contraire de les suivre au long de leur sommeil, ou plutôt de lever les thèmes apparentés au sommeil, de l'oubli, de l'origine perdue, et de rechercher quel mode d'existence peut caractériser les

¹¹ *Ibid.* : 125-126.

¹² *Ibid.* : 153.

énoncés, indépendamment de leur énonciation, dans l'épaisseur du temps où ils subsistent, où ils sont conservés »¹³.

Cette forme de positivité (et les conditions d'exercice de la fonction énonciative) définit un champ où peuvent éventuellement se déployer des identités formelles, des continuités thématiques, des translations de concepts, des jeux polémiques. Ainsi la positivité joue-t-elle le rôle de ce qu'on pourrait appeler un *a priori historique*.

« L'archive, c'est d'abord la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des événements singuliers [...]. c'est ce qui, à la racine même de l'énoncé-événement, et dans le corps où il se donne, définit d'entrée de jeu le système de son énonçabilité »¹⁴.

Entre la langue et le corpus, l'archive définit un niveau particulier : celui d'une *pratique* qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers. L'analyse de l'archive comporte donc une région privilégiée : à la fois proche de nous, mais différente de notre actualité, c'est la bordure du temps qui entoure notre présent, qui le surplombe et qui l'indique dans son altérité. Elle commence avec le dehors de notre propre langage ; son lieu, c'est l'écart de nos propres pratiques discursives. En ce sens elle vaut pour notre diagnostic. Cela autorise donc à donner à toutes ces recherches le titre d'archéologie : « l'archéologie décrit les discours comme des pratiques spécifiées dans l'élément de l'archive »¹⁵.

Dans cette recherche, une formation discursive n'est donc pas le texte idéal, continu et sans aspérité, c'est plutôt un espace de dissensions multiples ; c'est un ensemble d'oppositions différentes dont il faut décrire les niveaux et les rôles. L'analyse archéologique lève le primat d'une contradiction qui a son modèle dans l'affirmation et la négation simultanée d'une seule et même proposition : elle individualise et décrit des formations discursives.

¹³ *Ibid.* : 162.

¹⁴ *Ibid.* : 170.

¹⁵ *Ibid.* : 173.

1.1.1.3 Les travaux ultérieurs sur les F.D., et ses rapports aux idéologies : D. Mayaffre et J. Guilhaumou

Les travaux menés par D. Mayaffre en A.D. sont en partie centrés sur la notion de formation discursive. Il souhaite ainsi fonder l'analyse de corpus sur cette notion. Voici la définition qu'il en donne :

« Une formation discursive, c'est précisément ce qui fait qu'au-delà ou en-deçà du domaine, du genre ou du thème [...] deux discours se ressemblent [...] et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative » (Mayaffre, 2004 : 1).

Cette notion doit permettre de saisir les spécificités discursives, grâce aux moyens linguistiques, afin de rompre avec l'interprétation subjective et/ou idéologique. Le travail de D. Mayaffre (2004) est ici intéressant puisqu'il propose un exemple concret et révélateur des apports d'une telle analyse pour les disciplines politiques et historiques :

« Ce que l'on veut démontrer ici, c'est qu'à l'intérieur du vaste domaine de la parole politique contemporaine, deux types discursifs se distinguent pour s'affronter : le parler communiste ou révolutionnaire et le parler bourgeois ou républicain. Et nous estimons qu'il s'agit-là de deux formations discursives bien établies pour trois raisons. D'abord, parce que ces types de discours apparaissent d'autant plus marqués qu'ils s'enregistrent aussi bien au niveau des formes graphiques employées (les « mots »), du vocabulaire utilisé (les lemmes), que des structures rhétorico-grammaticales constitutives des discours [...]. Ensuite, parce que les traits typiques des parlars républicains vs. révolutionnaires sont suffisamment robustes dans leur originalité respective pour résister à l'évolution chronologique, aux changements thématiques ou aux contraintes génériques qui pèsent nécessairement sur les différentes occurrences discursives d'un vaste corpus s'étalant sur plus de 10 ans (1928-1939) [...]. Enfin et surtout parce que ces deux types de parler semblent bien correspondre 'en dernière instance', dans notre corps de texte, à un « *affrontement de classes* » (Guespin, 1976 : 9) évident, à un clivage idéologique fort, à une division sociale avérée entre ceux des locuteurs étudiés (Blum, Flandin et Tardieu) qui s'inscrivent dans le régime capitaliste et républicain (quitte à vouloir, comme Blum, le réformer) et celui (Thorez) qui demande à violemment l'abolir ; entre ceux, issus et

porte-parole de l'élite universitaire et bourgeoise de la république parlementaire et celui incarnant le monde ouvrier et l'idéal prolétarien »¹⁶.

Par son analyse fondée sur ce concept de F.D., D. Mayaffre montre que, d'un point de vue discursif, la vraie césure du monde politique de l'entre-deux-guerres ne se situe pas entre la gauche et la droite, mais entre les communistes et les républicains. Il s'agit-là au fond de la principale conclusion historico-linguistique de sa thèse (D. Mayaffre, 2000) susceptible de remettre en cause la vieille dichotomie politique héritée de la Révolution française.

En effet, cette étude comparée des discours de quatre locuteurs représentant quatre familles politiques différentes couvrant l'essentiel du spectre politique français (Maurice Thorez pour le PCF, Léon Blum pour la SFIO, Pierre-Etienne Flandin pour la droite orléaniste ou modérée, André Tardieu pour la droite bonapartiste ou nationale) atteste d'un clivage net entre le premier et les trois autres, et autrement dit souligne la proximité discursive entre le représentant de la gauche réformatrice (Blum) et les représentants de la droite modérée et conservatrice (Flandin et Tardieu) : l'analyse factorielle de synthèse effectuée ailleurs sur l'ensemble des formes graphiques du discours ou plus pertinemment, sur l'ensemble des lemmes¹⁷ en témoigne nettement. Du point de vue du vocabulaire se distinguent ainsi deux pratiques discursives à la coloration totalement opposée. Ce constat, apparaît déjà suffisant pour soupçonner deux formations discursives distinctes. En outre, l'étude de la composition grammaticale des discours confirme le clivage enregistré dans le domaine lexical. L'analyse factorielle faite à partir de 7 des principales catégories grammaticales de la langue française (les verbes, les substantifs, les adjectifs, les déterminants, les pronoms, les adverbes, les conjonctions) reproduit assez exactement, dans sa forme, celle réalisée sur le vocabulaire. Il y aurait donc bien là deux types de discours, l'un plein de substance (ou de substantifs), théorique, axiologique, normatif, idéologique, l'autre plein d'action (ou de verbes), pratique et pragmatique, performatif.

Sur la question du genre (qui sera présente dans la suite de ce travail), l'auteur fournit des résultats intéressants, qui vont dans le sens de ce que nous proposerons par la suite :

¹⁶ *Ibid.* : 1-2.

¹⁷ Le lemme d'un mot est la forme conventionnelle qu'on utilise comme entrée dans un dictionnaire : le lemme est considéré comme l'unité autonome constituante du lexique d'une langue.

« La distribution des vocables ignore donc les genres pour répondre seulement à la logique idéologique. Tout juste peut-on constater que Thorez au Parlement met une légère sourdine à son vocabulaire révolutionnaire (« travailleurs », « classe », « lutte »...) pour partager un peu plus la partition lexicale politique commune. Mais le plus inattendu concerne l'étude des codes grammaticaux des discours car s'il est un domaine où le genre devait informer les discours c'est sans aucun doute dans celui de leur composition grammaticale. Dans la presse ou au parlement, à l'écrit comme à l'oral, devant un auditoire de militants acquis à sa cause ou devant une majorité de députés hostiles, le discours communiste sur-utilise les déterminants, les substantifs et (surtout à l'écrit) les adjectifs. En face, le discours bourgeois dans des conditions génériques pourtant variées sur-emploie les pronoms, les verbes et les adverbes. La seule exception un peu notable concerne les articles de presse de Flandin [...] tendant à montrer que, chez lui, l'écrit impose une certaine nominalisation du discours, atypique pour un locuteur républicain »¹⁸.

Pour envisager de manière tout à fait pertinente les formations discursives, il faudrait s'interroger en même temps sur leur capacité à réinvestir effectivement les discours attachés à leur positionnement. Dans ce cas, comme le note S. Moirand (2004 : 142) « seul un travail plus approfondi (et qui en partie nous échappe) sur les relations entre *mémoire discursive* et *mémoire cognitive* permettrait de voir plus clair dans les relations entre mémoire, savoir et discours ». Ainsi il faudra, dès la prise en compte des F.D., s'interroger sur la réalité des savoirs supposés. Cette notion, centrale dans notre travail, doit ainsi être utilisée avec précautions : nous souhaitons en effet ancrer l'étude des objets discursifs dans le champ proprement linguistique, et analyser les différents discours de la manière la plus scientifique possible, sans que l'interprétation ne précède l'analyse. A ce titre, nous nous démarquerons des thèses défendues par J. Guilhaumou. En effet, dans un article intitulé « Où va l'analyse de discours? Autour de la notion de formation discursive » (2004 : 3), ce dernier se demande « si la volonté de discipliniser l'analyse de discours ne procède pas ici d'une certaine distanciation généralisante vis-à-vis des matériaux empiriques et de leurs ressources propres, par le fait d'une métacatégorisation *ad hoc* qui tout à la fois dilue les notions de la linguistique et limite l'appréhension de l'historicité des textes. Qui plus est, catégoriser hors des énoncés empiriques rassemblés dans les corpus, donc au plus loin d'une linguistique de corpus (Habert, Nazarenko, Salem, 1997), tend à restreindre l'espace conceptuel de l'analyse du discours ». J. Guilhaumou adopte en effet davantage le point de vue d'un historien que d'un linguiste, comme l'atteste également ce propos :

¹⁸ *Ibid.* : 8-9.

« Le chercheur ne doit pas seulement jouer, sur le terrain de ses expérimentations empiriques en analyse de discours, le rôle d'un témoin objectif et scientifique, ni celui d'un militant engagé : il n'est aussi et surtout qu'un sujet parmi d'autres au sein d'une expérience copartagée où, observateur, il est lui-même observé. Certes il est un membre de la société en position scientifique légitime. Pour autant, il lui revient de réduire la distance sociale au dit « exclu » par le fait d'expérimenter la centralité d'un mouvement d'émancipation mis en place dans le fait même de la co-construction discursive »¹⁹.

Bien que cette position du chercheur puisse se justifier dans le cadre d'analyses de discours, nous ne pouvons pas la retenir pour ce qui est de notre objectif, qui consiste en l'élaboration d'une théorie sémantique discursive. Les Formations Discursives seront donc caractérisées, dans cette recherche, par les mécanismes linguistiques et les dynamiques sémantiques, en limitant au maximum notre propre interprétation des discours dont il est question. Il nous faut justifier les raisons pour lesquelles nous admettons l'argument épistémologique de J. Guilhaumou sans pour autant subir sa critique. Certes, J. Guilhaumou va dans le sens de la démarche qui est celle des objets discursifs, c'est-à-dire de la « co-constitution discursive », qui interdit toute extériorité radicale aux discours étudiés. Cependant, nous entendons nous doter d'une théorie sémantique qui prenne en charge les mécanismes de co-construction discursive, et non pas les saisir sur un mode « méta », qui serait celui de l'observateur observé. La question de l'interprétation sera alors transposée au niveau de *motifs* de la *Théorie des formes sémantiques* : sans les définir ici, nous verrons qu'ils peuvent poser le problème de leur définition. Les motifs seront en effet considérés selon leur construction/perception dynamique lors de l'activité langagière/discursive.

Il se faut pas pour autant croire que le problème de l'interprétation et de l'interprétant est simplement déplacé à un autre niveau : nous verrons lors de la prise en compte du niveau sémantique ce qu'il en est des motifs, et nous pouvons déjà évoquer ce que sera la solution esquissée, empruntée à la (re)définition de Y.-M. Visetti et P. Cadiot (2006 : 54) :

« La genericité figurale placée au cœur de la notion de motif a un statut multiple. Elle peut être promue comme telle dans le discours, jusqu'à en devenir le thème, à travers divers type de glose – y compris celles d'une sémantique lexicale. Elle peut venir en soutien ou en indice, dans un processus de constitution d'identités, hors logique catégorielle, par exemple dans le cadre de mécanismes de

¹⁹ *Ibid.* : 16.